

À LA **UNE**: OÙ EN EST-ON
À MI-MANDAT ?

CADRE DE VILLE, ENVIRONNEMENT

16 - Vélo à assistance électrique
en libre-service

SPORT ET JEUNESSE

21 - Atelier Pop Culture Game

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

24 - Téléthon 2023

VIE CULTURELLE

26 - Saint-André en fêtes ...
de fin d'année

VIE ÉCONOMIQUE

29 - Nouvelle entreprise : Ajna

PORTRAITS

30 - Les nouveaux porte-drapeaux



RETOUR EN IMAGES : SEPTEMBRE - OCTOBRE



Anniversaire du Jumelage avec la ville de Dormagen



La rentrée scolaire



Portes ouvertes à l'École de Musique



Journée mondiale du nettoyage avec Saint-André Clean up !



Inauguration des sculptures sur bois dans le Parc Vandame



Les Virades de l'Espoir avec Vaincre la Mucoviscidose



La concertation sur le Grand Parc métropolitain : Restitution



Les lauréats du concours des Maisons et Balcons fleuris



L'Atelier Nature



La Semaine bleue



La concertation Sainte-Hélène : Atelier participatif



La Fête des Allumoirs

« Saint-André Magazine »

Journal d'informations Municipales
de la Ville de Saint-André - Publication n°191

Tél : 03 20 63 07 50

Directrice de publication | Élisabeth Masse
Rédacteur en chef | Valentine Vercamer
Rédaction, mise en page et photos |
Service communication
Imprimeur | Graph1prim

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (texte et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »





ÉDITO DU MAIRE

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Il y a 3 ans, c'est en pleine pandémie et entre 2 confinements que le nouveau Conseil Municipal a été installé. Le début de mandat a été rythmé par la gestion d'une crise sanitaire à rebondissements, durant lequel l'action municipale a été guidée par une priorité : maintenir le Bien-Vivre-Ensemble, garder notre cadre de vie et préserver l'attractivité de notre belle commune.

Après la crise sanitaire, les conflits géopolitiques, la crise énergétique et l'inflation sont venus fragiliser les finances et perturber les projets de la Ville, nous obligeant à nous adapter à de multiples reprises et à faire preuve d'innovations, afin de préserver un service public humain et de proximité.

L'objectif aujourd'hui est de construire ensemble un futur durable pour toutes et tous. C'est pourquoi, la Ville de Saint-André investit dans la notion de Ville Durable. Autant d'actions mises en place qui préparent l'avenir, renforcent le rayonnement de la Ville et la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Ce bilan de mi-mandat permet de revenir sur les grands axes stratégiques définis dans le projet municipal pour lequel je me suis présentée avec mon équipe lors des dernières élections, en 2020. Vous seront présentées les actions réalisées et celles que nous prévoyons afin d'assurer l'avenir durable de notre commune.

Sincèrement,

Votre Maire, **Élisabeth MASSE**



LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

📍 COORDONNÉES

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André
Tél : 03 20 63 07 50 | www.villesaintandre.fr
Sur Facebook, Instagram et Twitter : @StAndre59350

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Permanence État-civil : le samedi de 9h30 à 12h.

☎️ NUMÉRO UTILE

Police municipale : 03 20 42 22 03

⚖️ PERMANENCES DU POINT JUSTICE

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement au CCAS / Espace France Services sur rendez-vous. Renseignements au 03 20 21 81 30

🗳️ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Élisabeth MASSE**, Maire : sur RDV au 03 20 63 07 51
- **Pascale LAHOUSTE**, adjointe au Maire chargée des relations avec la population : sur RDV au 03 20 63 07 50
- **Marie MARCHAND**, conseillère déléguée au logement sur RDV au 03 20 63 07 51



L'équipe municipale envisage la nature comme un patrimoine communal, faisant partie intégrante du cadre de vie. Elle estime que le besoin de tourner la Ville vers la Deûle est un atout de développement durable.

Cet axe stratégique se traduit aussi par des initiatives visant à réduire la consommation d'énergie de la collectivité et du collectif ainsi qu'à sensibiliser les citoyens à l'importance de faire évoluer nos comportements. L'objectif est d'agir pour améliorer la qualité de vie tout en protégeant notre environnement.

► AMÉLIORER LA MOBILITÉ URBAINE POUR UNE VILLE PLUS AGRÉABLE ET DURABLE

Se déplacer en Ville et dans la Métropole est essentiel pour la qualité de vie. **La Ville repense le territoire en fonction des nouveaux modes de déplacement** et de la densification des villes. L'objectif est de rendre la Ville plus agréable, de préserver le cadre de vie en prenant en compte tous les types de déplacement.

- Développer des **modes de transport durables alternatifs** aux automobiles
- Développer des **parkings** favorisant le **covoiturage**, **l'autopartage**, **l'accueil de bornes de recharge électrique**
- Développer les **mobilités douces et les cheminements doux**
- **Mailler le territoire** andrésien avec les communes limitrophes
- Développer un **profil de voirie apaisé** permettant des zones de rencontre entre tous les utilisateurs de la voirie

Pour répondre à ces enjeux, la Ville a mis en place un **Plan Vélo intercommunal** et un **Plan Piéton** « Ma Ville à Pied » qui permettent d'offrir un maillage plus dense, continu, efficace et plus sécurisé.

En parallèle, la Ville développe de nombreux moyens permettant de **sensibiliser les jeunes et moins jeunes à la sécurité routière** et aux mobilités douces (Savoir rouler à Vélo, Guidons Andrésiens...).

+ **100** arceaux vélos

6 stations V'Lille

26 emplacements de vélos à assistance électrique en libre-service



Zone de stationnement VAE (Vélo à assistance électrique)

Développement des modes de transports durables sur le territoire andrésien

Réalisé

- Maintien et **optimisation du réseau de bus**
- Installation d'une **aire d'autopartage** (station Citiz)

À venir

- Augmenter la **fréquence de dessertes du train**
- Implanter le **tramway**
- **Interconnecter avec le métro et le tramway, un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** allant de Lezennes à Saint-André en passant par Villeneuve d'Ascq, Mons et Marcq-en-Barœul
- **Prolongation de la ligne 50** jusqu'au Chemin de Messines
- Remise en service des **bornes électriques** (selon le marché de la MEL)

Développement du vélo en Ville :

Réalisé

- Développement de la **continuité cyclable et du maillage** avec les autres communes (rue de la résistance, rue du général Leclerc, aux entrées de Ville...)
- **Sensibiliser les utilisateurs** avec le « Savoir Rouler à Vélo » dans les écoles, le « Challenge Mobilité », la journée Vélo...
- **Déploiement des équipements Vélo** : station de réparation « SOS Vélo », station de gonflage, arceaux, racks à vélos, marquages au sol et signalétiques...
- Aides à l'achat de vélo

À venir

- Continuer de développer la continuité cyclable et le maillage du territoire
- Continuer de développer des équipements Vélo : boîtes à vélos, multiplier les stations de réparations et de gonflage



Accompagnement ligne Pédibus

Développement des modes doux :

Réalisé

- Création de la première **ligne de pédibus** aux Peupliers, la deuxième est en cours de déploiement sur Curie/Ferry
- **Réfection des cheminements doux** : Parc Vandame, square Mitterrand, bords de Deûle...
- **Aménagement systématique pour l'accessibilité des PMR** à chaque réfection de voirie

À venir

- Développement des pédibus
- Continuer la réfection des cheminements doux

Fluidifier et sécuriser la voirie :

Réalisé

- **Passage en zone 30** des rues les plus dangereuses : Sadi Carnot, rue Parent, Corbeau...
- Installation de **figurines Piéto** aux abords des passages piétons
- **Aménagement de voirie** : ralentisseurs, rétrécissement de voies...

À venir

- **Création d'une nouvelle liaison entre Saint-André et La Madeleine** au niveau de Quai 22 pour poursuivre la LINO avec pistes cyclables sécurisées.

► RÉFLÉCHIR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DURABLEMENT

La Ville de Saint-André attache une **importance capitale aux projets d'aménagements futurs et au respect du cadre de vie** qui sont mis en œuvre dans le cadre d'une politique de développement équilibré de son territoire au regard des enjeux environnementaux liés à l'habitat, à la mobilité, au dynamisme économique, à la préservation du cadre de vie. En effet, la **requalification des anciennes friches industrielles** s'accélère et permet à la commune de réfléchir à grande échelle en **intégrant les aménagements intercommunaux**.

Sous l'impulsion du Maire, la Ville a développé une **nouvelle méthode de travail** alliant **concertation de tous les acteurs du territoire** et urbanisation maîtrisée et qualitative pour **imposer la vision portée par la commune aux promoteurs**.

Ces nouveaux quartiers devront s'insérer dans l'environnement de la Ville et s'inscrire dans les critères de la ville durable et de production d'énergies renouvelables. Plus précisément, la vision de la Ville impose aux promoteurs de :

- Connecter le nouveau quartier au reste de la Ville
- Respecter le patrimoine architectural et paysager de la commune
- Aménager des lieux de vie, d'échanges et de convivialité
- S'inscrire dans les critères de la ville durable et de production d'énergies renouvelables
- Répondre aux besoins en logement tout en permettant des aménagements dans le respect des contraintes environnementales durables
- Permettre la mixité et l'accueil de familles nombreuses



Concertation entrée de ville



Concertation parc métropolitain

En cours de réalisation

- Quai 22 (travaux en cours)
- L'Entrée de Ville (concertation, schéma de secteur et OAP ont été réalisés)
- Le futur Parc métropolitain sur le site Solvay (concertation en cours)
- L'aménagement des jardins des vertes feuilles (concertation et 1ère phase des travaux réalisées)
- Les Belles Terres (site au nord de la commune "quartier du Corbeau")
- Hestia (livraison des premiers logements)

À venir

- L'aménagement et la végétalisation du quartier Sainte-Hélène
- Elaboration d'un schéma directeur sur la zone d'activités de la Filature
- Définir un projet d'aménagement du site Dalkia après le départ de l'entreprise sur Quai 22 (avenue Tassigny)

► S'IMPLIQUER DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour répondre aux enjeux climatiques, la Ville s'implique dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la planète.

Pour cela, elle s'**engage dans la protection des ressources.**

Sobriété énergétique :

Pour faire face à la flambée des prix de l'énergie et au réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre, les collectivités doivent montrer l'exemple en **réduisant leur consommation d'énergie**. Pour cela, la Ville a mis en place un **Plan de sobriété énergétique communal**.

Réalisé

- **Déploiement des LED** sur l'éclairage public
- **Pose de films solaires** dans les écoles
- **Sensibiliser les habitants** aux écogestes : création du livret écogestes, « Les Bons gestes » dans le SAM et les réseaux sociaux.

À venir

- **Installation de panneaux solaires** sur les bâtiments municipaux
- **Renforcer l'isolation des bâtiments** municipaux : Hôtel de Ville, Salle Wauquier, combles...

Ressources en eau :

Les enjeux de ressources en eau, sur le territoire métropolitain, sont particulièrement élevés tant pour la préservation des eaux souterraines que pour la reconquête de la qualité des cours d'eau, fortement dégradés et présentant un mauvais état écologique et chimique. La **gestion économe des eaux** est donc un enjeu important.

Réalisé

- **Création de noues paysagères** dans les zones inondables
- Favoriser des **plantations économes en eau**.

En cours

- **Installation de récupérateurs d'eau de pluie** sur les bâtiments publics pour arroser les plantations
- **Sensibiliser les habitants** à la réduction de la consommation d'eau et d'énergie par le biais du livret écogestes.

Qualité de l'air :

Alors que l'air se dégrade dans la Métropole, la nature des pollutions a changé ces dernières années. D'abord liée à une industrie très présente et active, elle est aujourd'hui essentiellement due au résidentiel et aux transports routiers.

Réalisé

- Afin de **limiter la circulation des véhicules les plus polluants**, Saint-André s'inscrit dans la zone à faibles émissions (ZFE) sous condition d'accompagnement par la MEL des usagers.
- Installation de **capteurs CO₂** dans toutes les écoles

66% de l'éclairage public a été rénové en leds



Ateliers Nature Troc & plantes 2023



► INTÉGRER ET PROTÉGER LA NATURE EN VILLE

Offrir un cadre de vie toujours plus qualitatif est une des priorités de la Ville.

Pour cela, l'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire pour **améliorer notre qualité de vie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**, notamment en mettant en œuvre la Ville durable et en préservant nos ressources, nos paysages et notre territoire.

L'objectif de la Ville est principalement de continuer de **mettre en valeur le caractère aéré et vert de la commune**.

- Elle **protège les espaces paysagers existants, crée de nouveaux espaces verts** et facilite les connexions vers et entre les espaces paysagers.
- Elle **prend en compte les besoins naturels de l'écosystème** dans le fleurissement et l'entretien des espaces verts de la Ville : choix d'essences locales et résistantes, favorise la cohérence des plantations
- La Ville s'est engagée dans la **protection de la biodiversité**. Elle souhaite maintenir les équilibres écologiques, leurs qualités végétales ou arboricoles et modifie sa politique de plantation pour augmenter la part d'essences indigènes
- Elle poursuit l'évolution du territoire vers une **ville apaisée**, moins minérale et favorable à la biodiversité.
- **La propreté** constitue un **défi majeur de la vie de la commune** car elle contribue au « Bien Vivre Ensemble » dont la ville de Saint-André a fait son leitmotiv. Pour répondre aux enjeux de propreté urbaine, la Ville déploie d'importants moyens humains et matériels pour assurer la propreté des voies et des espaces publics et ainsi répondre aux attentes des andrésiens. **Mais le bon niveau de propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun.**



Square Mitterrand rénové

Réalisé

- **Recensement des espaces verts et arborés**, cœurs d'îlots, linéaires d'alignements remarquables, les continuités vertes pour mieux les protéger
- **Intégration des espèces locales et des vivaces** dans les massifs de plantation
- Application de la règle **1 abattu = 1 arbre replanté**
- **Végétalisation des façades**

En cours

- Mettre en valeur le patrimoine arboré et floral
- Développer la **végétalisation en ville**
- Optimiser la gestion des espaces verts
- Assurer la **propreté de la Ville**
- Tendre vers une **citoyenneté écoresponsable** par des parcours pédagogiques destinés aux familles
- Faire partager l'engagement de la Ville dans les pratiques d'entretien des espaces publics durables en termes de fleurissement, d'arrosage, de tonte, désherbage et d'entretien du patrimoine arboré par exemple.
- Installation de **poubelles de tri sélectif** en ville
- **Végétalisation des cours d'écoles** pour créer des ilots de fraîcheur



AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité du territoire réside, pour la municipalité, à garantir l'accès aux services publics et à soutenir l'activité économique et commerciale. Ainsi, le soutien de l'économie locale passe par l'innovation active dans les domaines de l'éducation et de la formation. De plus, l'équipe municipale a pour ambition d'améliorer la communication et l'inclusion numérique, tout en assurant une gestion financière responsable et durable.

► FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET À L'INFORMATION

L'objectif principal est de simplifier la relation des usagers aux services publics. La Ville entend rassembler l'ensemble des services à destination des Andrésiens et faciliter leur accès au droit, aux services et à l'information.

Réalisé

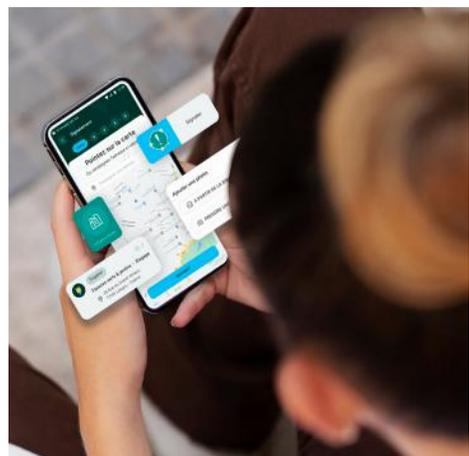
- Création d'un **guichet unique**, situé à l'accueil de la Mairie, qui aide les habitants à accéder aux différentes activités à destination des familles, faciliter les démarches administratives et accueillir les usagers dans les meilleures conditions.
- Mise en place d'un **espace France Services**, conçu comme un guichet unique notamment pour les services relevant de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les Caisses Nationales d'Assurance Maladie (CNAM) et Vieillesse (CNAV), les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, la Mutualité sociale agricole ou encore Pôle Emploi...
- Accueil du **Point Justice**, qui permet d'apporter gratuitement, en un lieu unique, une information de proximité sur les droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.
- **Nouveau plan de communication** : SAM renouvelé, installation progressive de panneaux d'information lumineux, affiche calendrier en ville, agenda culturel anticipé...
- Développement de **Thelma** (anciennement TellMyCity), outil qui permet aux citoyens de participer au bien-être de la ville en quelques clics
- **Développement du numérique** dans les écoles, auprès des seniors et des personnes les plus éloignés du numérique avec un Conseiller numérique dédié (espace France Services)
- Mise en place de la **démocratie participative** avec des concertations sur les grands projets d'urbanisme, des réunions publiques sur les travaux localisés et des projets participatifs culturels (Ateliers de Saint-André)

À venir

- Dématérialisation des actes administratifs pour faciliter les démarches des andrésiens et des agents des services administratifs.



Accueil guichet unique



Application Thelma

► FAIRE RAYONNER LA COMMUNE ET SES ÉQUIPEMENTS

Au fil des années, la Ville de Saint-André s'est dotée d'un nombre conséquent d'équipements publics venus enrichir le patrimoine communal que la Ville se doit d'**entretenir et d'adapter** pour répondre aux besoins de la population, à la diversité des usages et aux exigences en matière d'accessibilité et de sécurité.

L'augmentation de la population andrésienne est importante et continue de progresser avec la reconversion des friches industrielles. Les **nouveaux arrivants** sont généralement âgés de 25 à 34 ans et la part des collégiens augmente, ce qui **amène la Ville à réfléchir sur les besoins en équipements** scolaires, culturels, sportifs de la commune. Cette réflexion est inscrite dans les grandes orientations politiques de la Ville et sera étudiée dans la seconde partie du mandat.

Réalisé

- Création d'un **skate-park** et d'un **city-stade**
- **Réfection des douches et sanitaires des salles de sport**
- Création d'un **nouveau restaurant scolaire** « Bernard Loiseau »
- Création d'un **self au restaurant des Peupliers**

City Stade, rue Vauban



À venir

- Réhabilitation de la **Salle André Wauquier**
- Agrandissement du **Tennis** et construction d'un nouveau club house
- Réfection de l'**Eglise du centre** (démarrage de la toiture avec insertion de panneaux solaires)
- **Rénovation énergétique** des écoles et **végétalisation des cours**
- Création d'une **médiathèque intercommunale**
- Création d'une nouvelle **Piscine intercommunale**
- **Modernisation des équipements sportifs**
- Réhabilitation de l'**Ecole de Musique**
- Rénovation du **Zeppelin**
- Création d'un **Centre technique municipal** pour améliorer la gestion du cadre de vie en regroupant les services techniques en lien avec l'environnement, la propreté, les travaux...



Skate Park, rue Vauban

► PRÉSERVER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Le développement économique de la commune repose sur l'ensemble des acteurs. La Ville s'attache donc à **développer des partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels** pour **promouvoir son territoire, maintenir la cohésion sociale**, et **améliorer qualitativement l'offre de services** sur l'ensemble de la commune.

Son objectif est d'être un **interlocuteur fiable** et disponible pour mettre en relation les acteurs locaux avec d'autres institutions (MEL, CCI, CMA) et répondre à leurs demandes dans le cadre de leurs initiatives en matière économique.

De plus, la Ville s'attache à **préserver la répartition de l'activité commerciale** sur l'ensemble des quartiers, de manière à répondre aux attentes de la population et de favoriser les déplacements doux.

Enfin, elle attache une **grande importance au dynamisme local** et accompagne l'association des artisans, commerçants et professionnels (ARCOPRO) dans ses actions en faveur de l'attractivité du territoire.



Les Camions Gourmands, quartier Sainte-Hélène 2023

Réalisé

- Création d'un **service « vie économique »** en Mairie
- Création du **réseau « Saint-André Entreprendre »**, club d'entreprises qui permet aux entrepreneurs andrésiens d'échanger sur leurs pratiques
- Préserver et développer l'activité commerciale sur la commune et sur les quartiers
- **Accompagner les actions de l'association des commerçants (ARCOPRO)**
- **Instauration de la TLPE** pour inciter les établissements économiques à avoir des enseignes de taille plus petites et de modèles plus qualitatifs et ainsi, limiter la pollution visuelle

À venir

- **Conforter les pôles commerciaux de proximité existants** (Centre-ville, Bel Air, Sainte-Hélène) et zones d'activités (Pont Royal, Messines, Halls de la Filature et Les Portes de Saint-André)
- **Accompagner la création de ceux en devenir** (Quai 22, Entrée de Ville) pour qu'ils soient suffisamment diversifiés
- **Mise en place d'animations sur les marchés hebdomadaires.**

345

Commerçants, artisans, professions libérales et entreprises

sont présents à Saint-André

► S'ASSOCIER PLUS LARGEMENT À L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Au total, la commune comptabilise **798 demandeurs d'emplois** dont 25% d'entre eux ont plus de 50 ans et 9.9% sont de jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A), au 30 juin 2022. Même si ces chiffres sont inférieurs à la moyenne de la MEL, la Ville entend **assurer un accompagnement efficace et adapté de ces personnes.**

L'emploi est un levier indispensable de l'attractivité du territoire car il agit sur le développement économique, le dynamisme des entreprises, la population, l'activité du territoire, l'investissement...

A cet égard, le rôle de la Ville, au-delà de faciliter le maintien, la création et l'implantation d'activités sur son territoire, est de contribuer au rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois sur la commune.

Réalisé

- **S'investir dans les partenariats de proximité**
Pôle Emploi et l'association ALPES qui regroupe la Maison de l'Emploi, la Mission Locale et le PLIE : accueil du Salon de l'emploi sur le territoire,
- Création du réseau « **Saint-André Entreprendre** »
- S'engager dans l'accompagnement et l'encadrement des habitants du territoire en favorisant les stages, les **Chantiers d'insertion (PEP'S)**, les contrats d'apprentissage et les services civiques en Mairie
- **Relayer les offres d'emploi** de la Ville et des entreprises andrésiennes qui recrutent.

À venir

- **Préserver les espaces fonciers** dédiés à l'activité économique et développer les modes de transport
- **Soutenir les rencontres et forums** de l'emploi
- **Développer la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire** et l'accompagnement des projets de ce champ d'activités.

Chantier d'insertion PEP'S



Salon de l'emploi 2023



AGIR POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Ce pilier a pour objectif de rendre la Ville participative et empreinte de cohésion sociale. L'équipe municipale a à cœur de solidifier le lien social et de travailler de manière intergénérationnelle. Elle juge que le devoir de la commune est aussi de venir en aide aux plus fragiles et démunis et d'assurer la sécurité de chacun au quotidien. Elle croit en l'intérêt d'un projet collectif pour construire solidement la ville de demain.

► VIE ÉDUCATIVE : ACCOMPAGNER LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Pour agir durablement au profit de l'Enfance, la Petite Enfance, la Jeunesse, la ville de Saint-André **accompagne ses partenaires dans la réalisation d'actions à destination des jeunes** du territoire. Elle défend l'idée que la transversalité entre les partenaires amène à **toucher plus largement les publics** et apportent une **cohérence éducative** à travers les interactions que peuvent avoir les jeunes au contact des différents intervenants du territoire.

La Ville entend donner de la **cohérence aux différents projets, favoriser le travail en réseau et partenariat** et tend à compléter les actions existantes si nécessaire. Elle propose également des **accompagnements financiers et pédagogiques**.

Les tout-petits

La Ville a choisi de mener une politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits et de la parentalité. Chaque année, un peu plus de **150 nouveaux-nés viennent élargir le cercle des familles** andrésiennes. Ces nourrissons, Andrésiens à part entière, sont les citoyens de demain.

La Ville leur offre les **outils pour devenir des adultes accomplis**. En effet, la Petite Enfance est la période où l'enfant construit les fondamentaux de sa personnalité, c'est donc pendant cette étape de la Vie qu'il faut s'assurer que les parents soient accompagnés et conseillés, dans leur quotidien mais aussi pour les solutions de garde.

Réalisé

- Permettre une **offre de garde suffisante**
- Garantir un **accueil de qualité** au sein de la PMI
- **Accompagner la parentalité** : création du Forum Petite Enfance, Conférence « 1000 premiers jours »
- **Proposer des activités sportives adaptées** aux tout petits : « Les P'tits Sportifs ».



Forum petite enfance 2023



Atelier les P'tits Sportifs

182 places chez les assistantes maternelles

103 places en crèches publiques

40 places en crèches privées

Enfance : accompagner vers la réussite

Consciente de l'importance de l'école et de l'éducation dans la formation scolaire, citoyenne et personnelle de chaque jeune Andrésien, la Ville porte une attention particulière à la qualité des moyens mis en œuvre pour permettre aux équipes éducatives d'accomplir leurs missions, et aux enfants d'acquérir les savoirs les plus fondamentaux les préparant à leur parcours à venir.

Nos principaux objectifs consistent à favoriser l'autonomie des enfants, leur permettre de découvrir le monde et de s'ouvrir aux autres, de juger par eux-mêmes et de développer le sentiment d'appartenir à la société.

Réalisé

- **Accompagner les projets éducatifs** développés par le prestataire CAP dans le cadre des accueils périscolaires et extrascolaires
- **Soutien aux associations** qui accueillent des enfants avec notamment la création d'un Fond d'Accompagnement de Coopération Éducative (FACE) pour les projets favorisant le développement des jeunes
- **Assurer la restauration scolaire** de tous les élèves et des aînés en produisant **1400 repas par jour**, conçus à partir de 50% de produits durables, dont 20% de bio, conformément à la réglementation
- **Création d'un nouveau restaurant scolaire** « Bernard Loiseau » qui offre plus de temps pour déjeuner et favorise la digestion et une meilleure alimentation
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** dans les restaurants scolaires et les écoles
- **Mise en place d'évènements festifs** au sein de la Ville favorisant le lien avec les enfants et leur ouverture au monde (URBX, Allumoirs, expositions...)
- Création d'une première ligne de pédibus
- Sécuriser les entrées et sorties des écoles.

1400 repas

confectionnés par jour
à la Restauration municipale

En cours

- **Développement d'un programme de modernisation et de rénovation des écoles** : renouvellement du mobilier, numérisation des classes, rénovation thermique des bâtiments, végétalisation des cours d'école...
- **Soutenir les actions d'accompagnement scolaire**, très prisées par les familles, en lien avec les associations
- **Continuer de développer les actions de lutte contre les inégalités** notamment en matière de prévention santé : mise à disposition d'animateurs et d'agents dans les écoles, développement des BCD, stages « Savoir Rouler à Vélo », atelier « manger sainement », développement des pédibus, atelier de végétalisation...
- **Soutenir les parents** dans leur rôle en offrant des aides financières et un accompagnement correspondant à leur besoin tout en développant un réseau de partenaires structuré et bienveillant.



Dépouillement des votes pour le nom du nouveau restaurant scolaire « Bernard Loiseau » 2022



Restaurant scolaire : pesées des déchets 2022

La Jeunesse

La jeunesse est un atout pour la ville de Saint-André, elle est source d'inventivité, d'initiatives et de projets tournés vers l'avenir. La jeunesse est un apprentissage, et la volonté de la Ville est d'**aider les jeunes à croire en leurs aspirations, à se faire confiance et à faire confiance, pour mieux les concrétiser.**

Agir durablement pour inscrire les **2140 enfants scolarisés à Saint-André** dans un parcours éducatif allant de la Petite Enfance à la Citoyenneté est essentiel pour faire perdurer les valeurs de la République et de la démocratie. Le projet de la Ville vise à développer de nouvelles réflexions et attitudes citoyennes. L'objectif est d'offrir aux jeunes andrésiens l'opportunité de découvrir le monde, de juger par eux-mêmes, de développer le sentiment d'appartenir à notre société, et de favoriser leur autonomie et leur investissement au service de la collectivité.

Réalisé

- Mise en place **de projets visant à développer l'ouverture d'esprit** de la jeunesse andrésienne en incluant dans le projet municipal de Ville Durable : Conseil des Jeunes, implication dans les échanges européens...
- **Renforcement des partenariats** avec les collectivités locales, l'Éducation Nationale, la CAF, le CRIJ, l'ANACEJ et l'association CAP, dans la réalisation d'actions à destination des jeunes du territoire
- **Développement de la transversalité entre les partenaires** pour toucher plus largement les publics et apporter une cohérence éducative à travers les interactions que peuvent avoir les jeunes au contact des différents intervenants du territoire
- **Développement d'actions intergénérationnelles** : jardinage et jeux de société avec les seniors du Clos Fleuri, Semaine Bleue...
- **Favoriser l'autonomie des jeunes** : FACE, pass'BAFA, Pass'Sport et Culture...
- **Sensibiliser au harcèlement et cyberharcèlement** : participation du Point Jeunes au concours « Buzzons contre le sexisme »...

250 jeunes

ont bénéficié des Pass Sports, loisirs et culture

Échange intergénérationnel au Clos Fleuri 2023



Visite de Notre Dame de Lorette 2023



Duathlon 2023

► AGIR POUR LA SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL

La solidarité est une valeur fondamentale pour la ville de Saint-André. Ainsi, elle entend continuer de développer le lien social et d'agir durablement pour l'action sociale, la santé et la solidarité, en complément des actions déjà proposées et déployées par la Ville et le CCAS. L'objectif est d'**impliquer la Ville dans toutes les étapes de la vie et de faciliter le quotidien des familles.**

Ouvrer pour la solidarité et l'égalité

La Ville, par le biais de son CCAS, a pour mission principale de **réduire les inégalités sociales et porter assistance aux personnes en difficulté.**

Réalisé

- Agir contre la précarité et développer les aides envers les plus fragiles (chèques énergie, alimentaires...)
- Réviser la politique tarifaire
- Développer l'accompagnement auprès des familles andrésiennes dans leurs démarches administratives : ouverture d'un guichet unique, création d'un espace France Service, ...
- Sensibiliser et prévenir contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales
- Développer les actions en matière de prévention santé : projet Vivons en Forme (VIF)
- Soutenir les actions de solidarité et inciter le monde associatif à s'impliquer (Téléthon, Don du Sang, vaincre la Mucoviscidose...)
- Venir en aide au peuple ukrainien et accueillir des familles ukrainiennes.



Don du sang, salle André-Wauquier

2.4 millions d'euros de budget alloués au CCAS

6 050 chèques alimentaires et énergie distribués en 2022

2 135 personnes reçues à l'Espace France Service en 2022

4 080 demandes de logement social

Accompagner vers l'emploi

La Ville participe pleinement aux enjeux que l'emploi constitue sur son territoire en **développant et consolidant les partenariats** avec l'Etat, le Département et l'association ALPES-MNO qui regroupe la Maison de l'Emploi, le PLIE et la Mission Locale MNO.

Réalisé

- **Développer et maintenir les chantiers d'insertion**
- Accompagner et favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées
- **Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics** pour favoriser le recours par les entreprises intervenantes à des travailleurs locaux s'inscrivant dans un parcours d'accès ou de retour à l'emploi.



Chantier d'insertion PEP's

38 personnes suivies en chantier d'insertion



Banquet des Aînés 2023



Atelier d'accompagnement numérique au foyer Colin

Accompagner le Bien Vieillir

La Ville a deux priorités : **s'assurer de l'inclusion des seniors** en favorisant leur participation à la vie locale et **prendre en compte les différents aspects des problématiques liées au vieillissement**.

Réalisé

- **Favoriser le maintien à domicile et lutter contre l'isolement** : plan isolement, plan canicule, livraison de repas à domicile, foyer restaurant, appels téléphoniques...
- **Renforcer les actions envers les publics les plus isolés** pour leur redonner confiance : happyvisio, sorties culturelles, conférences, Semaine bleue...
- **Maintenir le lien social** entre les générations
- **Associer les seniors à la vie de la commune** et les inclure dans une programmation de loisirs spécifiques au-delà des rendez-vous qui rythment la vie municipale
- **Développer des actions de prévention de la perte d'autonomie** : service de conduite et d'accompagnement, activités sportives...
- **Aider à préserver la santé et le bien-être de chacun** : ateliers mémoire, dessin, informatique, gym douce, yoga, ateliers bien chez soi, seniors au volant...

Accompagner le handicap

La Ville maintient ses efforts pour **favoriser l'inclusion des personnes handicapées ou à mobilité réduite** dans les différents aspects de la vie quotidienne.

Réalisé

- **Continuer la mise en accessibilité des équipements et espaces publics.** En 2023, les bâtiments suivants répondent aux normes d'accessibilité : Le restaurant scolaire Schuman, le Restaurant Bernard Loiseau, l'Hôtel de Ville, la salle Saint Jean, la crèche Boutchou, le poste de Police municipale, le foyer Colin, le Dojo, l'école Desbordes Valmore, l'école La Fontaine et le restaurant scolaire des Peupliers, l'Église, le foyer Jeanne de Flandre, le stade Caby. (à venir : le Tennis, les sanitaires de la salle André Wauquier et le perron du Zeppelin.
- **Informé, accompagner les personnes à mobilité réduite** dans les formalités administratives et dans leur quotidien
- **Accueillir les personnes à mobilité réduite dans les structures communales** (crèche, écoles, salle de sports...) et favoriser leur inclusion
- **Favoriser les entreprises** qui emploie des personnes à mobilité réduite dans les chantiers de la Ville
- **Sensibiliser les habitants lors d'événements** (Téléthon) et les agents de la collectivité lors de formation (langue des signes, premiers secours...)



Accès PMR - City Stade



Téléthon 2022

► L'ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DE LA VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Le soutien de la Ville en matière culturelle, sportive et associative contribue à l'attractivité du territoire et à son développement, favorise la dynamique de la vie locale et le renforcement des relations entre tous les habitants.

En effet, la Ville reconnaît le **rôle prépondérant des partenaires associatifs** dans l'animation et le développement du bien-vivre ensemble sur le territoire, le renforcement du lien social et la vitalité de l'identité andrésienne. Elle souhaite **favoriser les échanges et développer les partenariats avec les associations** en ayant recours au savoir-faire, à l'innovation et à la créativité des bénévoles.

Elle souhaite aussi **promouvoir le « faire et agir ensemble »**, afin de permettre aux Andrésiens de se rencontrer, de s'entraider, de coconstruire, de décider.

La Ville inscrit aujourd'hui son action dans le développement des actions relatives au bien vivre ensemble, du renforcement de l'attractivité et à la préservation de l'environnement.

La Culture pour tous et par tous

C'est dans cet esprit que l'action culturelle doit se développer, alliant concertation, association et analyse partagée. La Ville considère la **Culture comme un élément majeur de citoyenneté**, pour la construction des individus et des collectifs, ainsi que pour l'identité et la vitalité même de la Ville.

Ainsi, la ville durable favorise la **capacité d'agir ensemble dans un monde commun**. C'est cette mise en avant de la culture du vivre ensemble qui permet de passer de la notion de la culture pour tous à celle de « la culture pour tous par tous » en mettant en place des actions, à court, moyen et long termes pour favoriser l'animation et le développement culturel.

La culture fait partie intégrante du développement durable, elle s'inscrit dans l'aspect environnemental, économique et social. La Ville entend donc **promouvoir la culture comme vecteur de développement durable toujours en plaçant l'humain au cœur** du développement du projet de Ville.

- Favoriser le vivre-ensemble, le faire et agir ensemble
- Proposer des **temps forts annuels** mêlant culture, animation et convivialité de qualité : Allumoirs, Noël, Braderie du Muguet, Fête de la Musique, Fête de l'Eau, URBX...
- Développer un projet culturel : **les « Ateliers de Saint-André »** qui permettent aux andrésiens de faire et agir ensemble, dans un but commun, tout en valorisant les compétences, savoir-être et savoir-faire de chacun pour améliorer le Bien Vivre Ensemble à Saint-André
- Promouvoir l'ensemble des actions ou pratiques mises en œuvre en matière de **lecture publique**. Comme, les initiatives visant à susciter dès l'enfance le goût de la lecture, à offrir à un large public une bibliothèque attrayante, à favoriser l'accès direct aux livres et aux sources d'information, à multiplier et diversifier les points de lecture, à créer des dépôts et boîtes à livres.

À venir

- Création d'une **médiathèque intercommunale** avec la commune de Marquette-lez-Lille.

9 000
participants
aux Ateliers de Saint-André

5 700
visiteurs
au Zéppelin par an



Atelier Lecture à la BidOthèque 2021

Le Sport pour tous

La Ville de Saint-André entend continuer de développer la notion de « Sport pour tous ».

Elle **promeut le sport et ses valeurs** : l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect.

Elle favorise le **développement de la pratique sportive pour tous**.

- Soutien aux associations dans leur projet sportif
- Soutien aux écoles : mise à disposition des équipements sportifs et d'un éducateur sportif
- Animations sportives et organisation d'événements de proximité
- Entretien et création d'équipements de qualité
- Aide à l'adhésion dans les associations sportives (Pass'Sport)

Elle développe la **pratique sportive comme élément de santé et de bien-être**.

- Accompagner et inciter les habitants à avoir une hygiène de vie saine et active grâce à la pratique régulière des activités physiques
- Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé, dès le plus jeune âge (les P'tits Sportifs...)

► SÉCURITÉ

Assurer la sécurité de tous nos citoyens est un devoir sur lequel nous ne pouvons que fermement nous engager. L'objectif est d'**assurer la qualité de vie** des Andréziens, pour que chacun se sente en confiance dans sa Ville et puisse **vivre en toute sérénité**. Sans nous substituer à l'action de la Police Nationale, nous devons agir durablement pour favoriser le Bien Vivre Ensemble à Saint-André.

L'objectif est de tenter d'**apporter des réponses rapides et concertées à la prévention, au traitement ou aux conséquences de la délinquance**. Cela revient à assurer la **tranquillité publique**, à prévenir et lutter contre la délinquance, et à **promouvoir le « droit au quotidien »**.



Police Municipale à vélo

À venir

- Club House et sanitaires du **Tennis**
- La **Piscine**. La Ville entend continuer de proposer une offre comprenant la nécessité de l'apprentissage de la natation, l'accueil des clubs de haut niveau et de la nage de loisirs dans un équipement adapté. Ainsi, la Ville s'est engagée, aux côtés de Marquette-lez-Lille, dans l'AMI Piscine 2 présenté par la Métropole Européenne de Lille afin d'obtenir une nouvelle Piscine intercommunale sur le territoire andrézien.

7 agents

de police municipale

Réalisé

- **Augmenter les effectifs** de la Police municipale (de 3 à 7)
- E q u i p e m e n t de **nouveaux véhicules** (1 en 2022 et 1 en 2023)
- Equipement de 2 **nouveaux vélos** (2023)
- Mise en place d'une **brigade de nuit intercommunale**

À venir

- Déménager le service dans un **nouveau local** plus adapté aux besoins de la Police
- Création d'un **Centre de Supervision Urbain intercommunal**
- Poursuivre le **déploiement de la vidéoprotection** en ville



DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) EN LIBRE-SERVICE



Saint-André poursuit sa politique de valorisation des déplacements doux et a souhaité élargir l'offre sur son territoire en répondant par la positive, à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Métropole Européenne de Lille.

26 zones de stationnement VAE complètent dorénavant les stations V'Lille et donnent ainsi la possibilité à de nouveaux usagers, séduits par les avantages de l'assistance au pédalage, de goûter eux aussi à la micromobilité.

Deux prestataires ont été sélectionnés, ils proposent des tarifs à la minute, des forfaits et des abonnements en fonction de votre utilisation ponctuelle ou régulière du service.

Lime
Micromobility



TIER



Conditions et Mode d'emploi

- ▶ Être âgé de 16 ans minimum.
- ▶ Télécharger une des applications sur votre smartphone et créer un compte
- ▶ Scanner le QR Code du vélo
- ⚠ Les vélos sont à emprunter et à retourner dans des zones précises, matérialisées au sol. À défaut, le compteur continue de tourner.

Info travaux : L'aménagement d'une liaison cyclable sur l'avenue de la Résistance se poursuit. Elle offrira d'ici quelques semaines **2 pistes sécurisées** (la piste n'étant pas au même niveau que la chaussée, les cyclistes sont séparés du flux des voitures). Les aménagements continuent ensuite avec la création de **2 bandes suggérées** rue de Lambersart (entre l'avenue de la Résistance et l'avenue de Tassigny).

NOCES DE DIAMANT : ÇA ROULE POUR M. ET M^{ME} LAVIÉVILLE

Début des années 60, Élisabeth et Jean-Pierre ne se connaissent pas, mais ils ont néanmoins un point commun : chaque jour, ils se rendent au travail dans le centre de Lille... à vélo !

Élisabeth au départ de Lomme se dirige vers la rue des Manneliers, Jean-Pierre, depuis Lambersart, rue du Molinel. La rencontre est inéluctable ! Et en effet, le jeune homme remarque la jolie couturière... on peut dire qu'il en pince...à vélo ! L'idylle débute aux alentours

de la Citadelle et se poursuit aujourd'hui encore.



Le couple se marie le 14 septembre 1963.

Il fête 60 ans d'amour et d'une vie bien remplie, qu'ils ont consacrée à leur famille, au travail, aux voyages et beaucoup au milieu associatif, que ce soit dans le domaine sportif, syndical ou solidaire.

Le 16 septembre dernier, c'est aux côtés de leurs deux fils et de leurs petits-enfants, qu'Élisabeth et Jean-Pierre célébraient cet anniversaire. **Félicitations à eux pour cette longue et belle union.**

EXPOSITION :

PIGEONS DE GUERRE, COLOMBES DE LA PAIX

Pendant la Première Guerre mondiale, jusqu'à 30.000 pigeons servent de messagers. Ces oiseaux occupent une place essentielle pendant le conflit, au point que dans le Nord de la France, pays des « coulonneux », les Allemands ne tardent pas à interdire le lâcher de pigeon, sous peine d'être accusé d'espionnage.

Pigeons messagers, pigeons photographes, pigeons médaillés... l'action des pigeons-soldats est reconnue. **Cette exposition proposée par le Comité de Jumelage**, retrace le rôle des colombiers militaires de l'Antiquité à nos jours.



Une plongée dans l'univers méconnu et insolite de ces drôles d'oiseaux.

L'exposition fera l'objet de visites pour les élèves andrésiens, le Conseil des Jeunes et les adolescents des accueils de loisirs.

Elle sera également visible sur réservation pour les particuliers, **les mercredis 15 et 22 novembre**.

Hôtel de Ville
Informations et réservations :
[villesaintandre.fr / agenda](http://villesaintandre.fr/agenda)

Renseignements : 03 20 63 07 50
animation@ville-saint-andre.fr

ATELIER CRÉATION 2024 : **VIDÉO MAPPING**

L'Atelier 2023 s'est achevé avec la mise en place des sculptures sur bois dans le Parc Vandame, il est temps de penser au suivant !



Pour 2024, la Ville vous invite à participer à la réalisation d'un vidéo-mapping.

Dans une dynamique de « faire ensemble », les Andrésiens volontaires auront la charge d'imaginer et d'élaborer l'animation visuelle projetée sur la façade de l'École de Musique, pour les festivités de la Fête Nationale, le 13 juillet prochain.

L'idée de mettre en valeur le patrimoine architectural de la Ville par une création numérique innovante vous tente ? Inscrivez-vous et créez une fresque lumineuse sur le thème des Jeux Olympiques.

Début des ateliers : janvier 2024

1 fois par mois (6-8 séances)
Gratuit, inscription en ligne sur
villesaintandre.fr/actualites

Renseignements : animation@ville-saint-andre.fr
03 20 63 07 50



ATELIER POP CULTURE GAME

LA CULTURE NIPPONE

La culture asiatique est au centre de la culture pop. Très différente de la nôtre, elle subjugué et passionne.

Riche et complexe, la culture nipponne se caractérise par de nombreux rituels, faisant cohabiter arts traditionnels et coutumes modernes : calligraphie, bansai / haïku, arts martiaux, mangas, sushis, kawaï, origami...pour ne citer que les plus connus.

Saint-André vous propose un voyage express en Extrême-Orient, au pays du Soleil Levant. Le temps d'une après-midi, découvrez les traditions japonaises et participez aux différents ateliers pour une immersion totale.

Mercredi 20 décembre
Info à venir : [villesaintandre.fr / agenda](http://villesaintandre.fr/agenda)
animation@ville-saint-andre.fr – 03 20 63 07 50



FERMETURE DÉFINITIVE DE LA PISCINE



Suite à la découverte d'une infiltration, un diagnostic structurel a révélé un état avancé de corrosion des parois métalliques du grand bassin.

L'exploitation du bâtiment a dû être arrêtée au plus vite et la Piscine a fermé ses portes le 9 décembre dernier.

Un second rapport conclut qu'à certains endroits des bassins, les parois initialement de 7 à 8 mm, ne mesurent plus que 2,43 mm d'épaisseur.

En septembre, le diagnostic structurel sur la charpente, les plages et les bassins permet d'établir les travaux à mener, le coût et les délais de faisabilité.

Ce rapport complet liste les solutions techniques : réparation des pieds de poteaux, reprise des éléments béton de support, démontage des bassins et pose de nouveaux en inox et remplacement des plages.

Le coût est estimé à **environ 10 millions d'euros.**

Les délais d'exécution pour les études et la réalisation des travaux s'élèvent à 28 mois. Avant cela, il s'agit de désigner un maître d'œuvre, sélectionné par le biais d'un concours et établir un marché de travaux. Ce qui ajoute un délai complémentaire de 32 mois.

Réhabiliter la Piscine prendrait donc **5 ans minimum.**

La décision est donc prise de fermer définitivement la Piscine Municipale au profit de la construction d'un nouvel équipement adapté aux besoins des usagers et aux normes sanitaires, de sécurité, d'accessibilité...

PLAN PISCINE 2



Dans le cadre du Plan Piscine 2, la MEL assure la construction et l'exploitation des nouvelles piscines de son territoire et **le projet de Saint-André et Marquette a été retenu.**

Cette nouvelle piscine intercommunale sera implantée sur le futur parc métropolitain. Celle-ci a été intégrée dans la concertation sur la préfiguration des usages du site.

Le lancement des études de faisabilité et de préprogramme va démarrer. Avec les variables d'ajustement, les délais de concours et de chantier, **la nouvelle piscine devrait être livrée d'ici 5 à 6 ans.**

En matière de financement, les communes financent 30 % des travaux et contribuent à 50 % du déficit d'exploitation.

En attendant, la Ville continue de promouvoir le « savoir nager » pour les Andrésiens et plus particulièrement pour les 7 - 12 ans.

Pour l'année scolaire 2023/2024, toutes les classes de toutes les écoles (publiques et privées) bénéficient de créneaux dans les piscines de La Madeleine, Marcq-en-Barœul ou Wasquehal.

De plus, une subvention a été versée à l'USSA Natation pour lui permettre de continuer son activité au sein de la piscine du lycée Baudelaire à Roubaix et l'USSA Plongée a obtenu des créneaux à la piscine Marx-Dormoy.



ZÉRO DÉCHET OUVERTURE DE LA SAISON 3

Pour faire des économies, préserver votre santé et agir concrètement pour la planète, il est possible de moins gaspiller, mieux consommer, réutiliser, réparer...



Depuis 2021, la Ville s'est engagée dans la démarche Zéro Déchet et vous propose gratuitement des ateliers pratiques, des temps d'échange et des conférences pour vous aider et vous accompagner dans le changement.

Le défi à relever : réduire de moitié vos déchets, grâce à des astuces antigaspi, des recettes de fabrication de produits maison, l'initiation au compostage...

Écologique, économique et sain, le Zéro Déchet, vous avez tout à y gagner. **Les inscriptions sont ouvertes à compter du 1^{er} décembre, rejoignez le mouvement !**

Renseignements : 03 20 63 07 50
developpement-durable@ville-saint-andre.fr
plus d'info : villesaintandre.fr / actualités

RÉFLEXE CITOYEN : RENTREZ SES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE



Le Bien-Vivre-Ensemble passe par le civisme de chacun au quotidien. Un petit geste pour vous et un grand plus pour la communauté.

En effet, outre la pollution visuelle que représentent les récipients de collecte sur les trottoirs, ces derniers engendrent des problèmes

de sécurité. **Ils sont des obstacles pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants et les contraignent à s'engager sur la route.**

Vos poubelles doivent être placées sur le domaine public le jour même de l'enlèvement des ordures ménagères et rentrées au plus tard le lendemain matin. Une campagne de sensibilisation débute. Dans un premier temps, les contrevenants se verront simplement signaler l'infraction. À partir de janvier 2024, le non-respect de la réglementation engendrera 35€ d'amende (arrêté municipal N°720/2022).

Votre domicile n'est pas adapté pour stocker des containers ? Vous pouvez les remplacer par des sacs poubelle réglementaires. **Contactez la société SULO au 0800 152 337. Elle vous livre chez vous gratuitement.**



Renseignements : 03 20 63 07 50
techniques@ville-saint-andre.fr
police.municipale@ville-saint-andre.fr
Plus d'info : villesaintandre.fr

SAPEURS-POMPIERS : APPEL AU VOLONTARIAT



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Nord recrute et le fait savoir. Et la communication, chez les pompiers, ça marche à la baguette ! Chez votre boulanger, l'achat du pain quotidien sensibilise les Andrésiens et incite les citoyens à l'engagement

La Ville relaie à son tour le message :

- Homme ou femme, vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans ?
- Vous résidez légalement à proximité d'une caserne de pompiers ?
- Vous jouissez de vos droits civiques et vous n'avez aucune condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ?
- Vous êtes disponible, remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique, savez nager et êtes à jour de vos vaccinations ?

Le lieutenant Rogge, chef du Centre d'Incendie et de Secours se fait fort de répondre à vos questions.

Plus d'info : 06 74 93 95 94 ou www.sdis59.fr espace "volontariat".



ACTUALITÉS

TÉLÉTHON 2023 : MUSCLE TON TÉLÉTHON

À Saint-André, on se mobilise pour faire avancer la recherche et améliorer la prise en charge et l'accompagnement des malades et de leur famille.

La Ville et les associations vous ont programmé des animations riches et variées, pour que tout le monde puisse trouver une occasion de participer. Qu'elles soient culturelles, créatives ou ludiques, ces actions vous donnent l'opportunité de soutenir le combat contre les maladies rares.

LE P'TIT BAL

Au profit de l'AFM-Téléthon, la Ville organise un moment festif et familial. Le P'tit Bal est mené par un animateur et un disc-jockey, qui proposent des musiques variées et actuelles pour vous faire danser.

Et danser sera le fil rouge de cette soirée, avec le défi chorégraphique.

En famille, entre amis, membres d'une asso, proposez votre chorégraphie avant le 24 novembre. Cette danse devra être simple à reproduire et fédératrice, le but étant d'entraîner l'assistance dans votre sillage rythmique. C'est vous qui donnez le mouvement !

Par SMS, envoyer le titre et l'artiste de la chanson choisie et un rapide descriptif de votre chorégraphie au 06 42 07 09 34

Ambiance garantie, playlist de qualité, on vous attend sur le dancefloor !

Salle André-Wauquier

Samedi 2 décembre à partir de 19h

Réservation en ligne : villesaintandre.fr / agenda

LE TÉLÉTHON, C'EST AUSSI ...

1 PILE = 1 DON

Protégez l'environnement et contribuez à la lutte contre les maladies génétiques rares !



Retrouvez l'opération 1 pile = 1 don dans les différents points de collecte de la Ville : à l'Hôtel de Ville, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), au Point-Jeunes et chez les commerçants participants. Vous avez jusqu'à la fin du mois de décembre pour faire votre dépôt, chaque geste compte !

LE DON EN LIGNE

En plus des multiples occasions que vous aurez de faire un don en participant aux animations andrésiennes, il est également possible de donner en ligne :



www.villesaintandre.fr/actualite/15850/10193-muscle-ton-telethon.htm

EN NOVEMBRE



Laissez-vous tenter par le cocktail « Téléthon » :
Hall U Need reversera **1€ par cocktail vendu**
à l'association AFM téléthon.

DIM. 05 NOVEMBRE DE 14H À 18H



📍 Salle André-Wauquier
Braderie de la **BidOthèque**.
Venez chiner au stand solidaire

VEN. 17 NOVEMBRE DE 17H À 19H



📍 Maison des Associations, 1 rue Lavoisier
Création de cartes magiques pour Noël
avec **les SO'Fizz**.

Don minimum
5€

SAM. 18 NOVEMBRE DE 15H À 17H



📍 Maison des Associations, 1 rue Lavoisier
Stage de danses indiennes avec **Chameli**.
Sur inscription : asso.chameli@gmail.com

Don minimum
10€

DIM. 19 NOVEMBRE À 14H30



📍 Au Boulodrome, square de La Renaissance
Vente de crêpes et de pâtisseries dans le cadre
du concours de belote organisé par **Marcel et nos Voisins**.

MAR. 21 ET 28 NOVEMBRE DE 9H À 12H



📍 Devant le Foyer Jeanne-de-Flandre,
14 rue de l'Église, sur le marché.
Vente de crêpes, de gaufres et de tricotés
par le **Club des Seniors**.

MER. 22 NOVEMBRE DE 16H À 18H



📍 Maison des Associations, 1 rue Lavoisier
Création d'un photophore aux couleurs de l'automne
avec **les SO'Fizz**.

Don minimum
5€

SAM. 02 DÉCEMBRE

📍 Salle André-Wauquier

DE 14H30 À 16H30



Concerts par l'**Ensemble intercommunal de percussions Saint-André / Lambersart et Marquette** et par l'**orchestre à vent 1^{er} cycle** et l'**ensemble orchestral de l'École de Musique de Saint-André**.

Don minimum
3€

DE 16H30 À 23H



Le bar qui fait du bien par **St-André Clean Up !** et le **Club des Seniors**.
Boissons et petite collation

DE 17H À 19H



Stand photo par **les SO'Fizz**.
Vente d'accessoires (lingettes, pochons, vides pochons, sacs àovac...) cousus
main par **Mon Café Couture**.

Don minimum
5€

DE 19H À 23H



Le P'tit bal - le bal ouvert à tous,
festif et participatif
Inscriptions en ligne :
villesaintandre.fr/agenda

Don minimum
5€

DIM. 03 DÉCEMBRE À 10H ET 11H



📍 Salle de danse « Family Forme »,
entrée rue Félix-Faure
Site des Halls de la Filature

Spectacle familial « En attendant Noël » par
Family Forme (enfants de 6 mois à 6 ans).
En prévente sur HelloAsso
Renseignements :
familyforme59350@gmail.com

Don minimum
7€

L'ensemble des dons et bénéfices générés par les animations est reversé à l'AFM Téléthon.



Saint-André en fêtes... de fin d'année

La Ville affiche un air de fête. La période de Noël et du Nouvel An s'annonce riche en animations et événements. Une programmation variée qui saura ravir petits et grands.

SAINT-ANDRÉ REVÊT SON HABIT DE FÊTE



► Dès le **6 décembre**, les rues de la Ville et le Parc Vandame se parent de **lumières et de décorations** pour vous plonger dans l'ambiance de la préparation des festivités de fin d'année.

► La décoration du **traditionnel sapin** dressé dans le hall de l'Hôtel de Ville sera pour la première fois, proposée à tous. Venez participer à ce moment convivial et joyeux le **mercredi 29 novembre**, de 16h à 18h. Vous apprendrez à fabriquer vos sujets à partir d'éléments naturels ou de récupération.

Sur inscription

⚠ **Nombre de places limité**

► Les commerçants rivalisent de créativité pour faire briller les yeux des Andrésiens. Le concours de la plus belle vitrine innove cette année : après le passage du jury, l'Ar.Co.Pro soumet aux habitants de Saint-André la décision finale. En votant via Facebook, vous départagerez les deux finalistes.

www.facebook.com/commercesartisans.saintandre/

NOËL, LA FÊTE

DES ENFANTS...

► Dans le hall de l'Hôtel de Ville, les lutins du Père Noël installent une **boîte aux lettres** pour que les jeunes Andrésiens qui ont été bien sages, puissent y déposer leur liste. Ils auront la surprise de recevoir une réponse expédiée du Grand Nord !

du 24 novembre au 15 décembre



► **Pour les enfants, les fêtes s'invitent également sur scène !**

Dans le cadre du Téléthon, l'association Family Forme propose un spectacle familial : « **En attendant Noël** » destiné aux enfants de 6 mois à 6 ans et leur famille.

Dimanche 3 décembre à 10h et 11h

**La Kadémy – 26 rue Félix-Faure
7 € minimum au profit de l'AFM-Téléthon
prévente sur HelloAsso**

Le Zeppelin programme son festival « **Noël au théâtre** ». Un événement incontournable à vivre en famille !

Le Zeppelin

Du 26 au 28 décembre

**Informations et réservations :
mediation@lezeppelin.fr | 03 62 65 82 01**

► Et comme chaque année, la Ville offrira des **coquilles de Noël** aux écoliers.

...ET DES GRANDS !

► Tout au long du mois de décembre, l'association des commerçants, artisans et professionnels de la ville propose un nouveau **jeu-concours** : « **Le Noël féérique d'Ar.Co.Pro** ». Pour tout achat chez un professionnel participant, vous pouvez tenter votre chance à la tombola et peut-être gagner la hotte surprise !

► La Ville tient aux traditions et offre chaque année un **colis-cadeau aux Andrésiens de 70 ans et plus**. La distribution est assurée à domicile **du 25 novembre au 19 décembre**. Une visite qui permet l'échange réconfortant de quelques mots, le partage d'un moment convivial et la joie de recevoir un savoureux présent.



LE

MARCHÉ DE NOËL

► Association au service du handicap psychique et de la santé mentale, Archipel organise chaque année une vente des productions artisanales réalisées lors des activités thérapeutiques. L'occasion pour les patients de montrer qu'ils ont du talent et pour vous, de faire des achats solidaires.

Salle André-Wauquier – accès libre
Jeudi 14 décembre de 11h à 18h00



► Allemagne, Pologne, Royaume-Uni... le dépaysement est assuré au traditionnel Marché de Noël du Comité de Jumelage. Découvertes gustatives et artisanat typique de nos villes jumelles... vous êtes au bon endroit pour remplir votre panier et compléter votre liste de cadeaux.

Salle André-Wauquier – accès libre
Dimanche 26 novembre de 9h à 13h



NOËL EN MUSIQUE

► Saint-André accueille **La Folia de Lille** pour un concerto exceptionnel. En ouverture, les orchestre à cordes intercommunaux de Saint-André, Lambersart et Marquette assurent le lever de rideau, puis sous la direction de François Clerxc, les 70 musiciens de la formation symphonique raviront mélomanes et profanes par une programmation riche.

Tarifs : 25€/20€/10€

Salle André-Wauquier

Samedi 16 décembre 2023 à 19h30



LE NOUVEL AN

► Le réveillon de la Saint-Sylvestre est international à Saint-André ! Le Comité de Jumelage vous propose un repas dansant. Cette soirée festive est animée par un DJ. Venez nombreux avec vos amis et dansez jusqu'à l'aube pour démarrer 2024 sous les paillettes. Bonne année !

Salle André-Wauquier

sur réservation ouvertes du 6 novembre au 14 décembre

Renseignements : comitejumelage59350 | comitejumelagesaintandre.fr

Dimanche 31 décembre à partir de 19h30



JEU-CONCOURS « DÉFI ORIGAMI »

► L'origami est un art populaire ancestral. Accessible à tous, il ne nécessite qu'une simple feuille de papier et ...un peu de dextérité. Le plus connu est celui de la grue, animal symbole de paix, de chance et de longévité. La légende veut que si l'on parvient à plier **mille grues et à les relier d'un fil**, un vœu est exaucé. Joli challenge que la Ville vous propose de relever. Ouvert à tous les Andrésiens, le «Défi Origami» récompensera les 3 plus importants dépôts de grues.

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour déposer vos pliages à l'accueil de l'Hôtel de Ville, et peut-être **gagner 2 places pour le concert de la Folia**.

Les participants et tous les Andrésiens auront la possibilité d'admirer la scénographie imaginée à partir des oiseaux de papier, salle André-Wauquier. Toutes les contributions, même les plus modestes sont donc les bienvenues.

Règlement disponible sur le site internet et à l'accueil de la Mairie



LES VOYAGEURS

► « Comment ne jamais tomber amoureux mode d'emploi » (théâtre) / Cie Les Voyageurs

13 jeunes acteurs issus des ateliers du Zeppelin ont révélé leur formidable talent, lors de cette création (2022). C'est avec bonheur qu'ils nous convainquent... de ne jamais tomber amoureux.

Théâtre-création

9, 10, 11 novembre à 20h

Tarifs : 6 / 3 €

► **Résidences**

Cet automne, Le Zeppelin accueille en résidence l'équipe de « Comment ne jamais tomber amoureux mode d'emploi » pour la reprise de leur spectacle et la Cie L'impatient, pour la création de "La nuit se traîne", présentée en janvier 2024.

► « Évidences inconnues » (théâtre et mentalisme) / Cie Rode Boom

Référence de la magie belge, Kurt Demey est le chef d'orchestre d'un hasard rythmé par la contrebasse de Joris Vanvinckenroye. Voyage hors du réel et du temps, où l'impossible devient possible. Incroyable.

10 décembre à 17 h

et 11 décembre à 20h

Tarifs : 9 € / 6 € / 5 € / 3 €

► **Stage cinéma**

Travail face à la caméra et préparation au casting à destination des artistes-interprètes (professionnels et tout public sur audition), sous la direction de Bruno Buffoli, acteur / metteur en scène et de Vincent Colombe, acteur. **Du 27 novembre au 8 décembre**

Informations et réservations : accueil@lezeppelin.fr | 03 62 65 82 01



► « Noël au théâtre #7 » (festival Jeune Public)

Le rendez-vous familial, convivial et incontournable de la fin de l'année !

Du 26 au 28 décembre

la bidOthèque

► **La Braderie**

Pour chiner jeux et livres à petits prix, la Braderie de la BidO est un incontournable de l'automne ! Comme l'année dernière, parmi les nombreux étals, se trouve le stand solidaire au profit du Téléthon.

Salle André-Wauquier – Entrée libre

Dimanche 5 novembre de 14H00 à 18H00

► **Ateliers Jeux Seniors**

En partenariat avec le CCAS, la bidOthèque accueille les seniors pour des après-midis ludiques :

- vendredi 17 novembre de 14h45 à 16h45

- vendredi 15 décembre de 14h45 à 16h45

Ouvert à tous - gratuit

Inscriptions au CCAS ou 03 20 21 81 31

► **Fermeture annuelle - vacances de Noël**

La bidOthèque est fermée au public du 24 décembre 2023 au 8 janvier 2024.

Renseignements : contact@labidotheque.fr | 03 20 51 66 67

► **Nouveaux horaires = Nouveaux adhérents**

Depuis septembre, l'amplitude horaire élargie et l'ouverture le samedi ont permis à de nouveaux adhérents de découvrir la bibliothèque et la ludothèque. De nombreuses familles andrésiennes ont poussé la porte de la bidO et ont été convaincues par la convivialité du lieu et la richesse du catalogue ! Faites comme eux, vous êtes attendus **du mardi au vendredi de 16h à 18h30 et le mercredi et le samedi de 10h à 12h.**

► **Les rendez-vous du « Bébé club »**

- mardi 7 novembre 10h – 11h > Jeux

- jeudi 23 novembre 10h – 10h45 > Livres

- mardi 5 décembre 10h – 11h > Jeux

- jeudi 21 décembre 10h – 10h45 > Livres

Pour les 6 mois > 3 ans avec accompagnant

Réservé aux adhérents | Inscription obligatoire

NOUVELLE ENTREPRISE : AJNA



Centre de ressourcement sensoriel

Spa privatif, massages sur mesure et sonothérapie.

Un massage qui apaise, un bol tibétain qui chante, un gong qui résonne, les clapotis d'un bain à remous, la chaleur d'un sauna qui nous enveloppe.

4 rue de l'Église | 03 62 65 07 79 | @ajna.centre



AGENDA

NOVEMBRE

- Jusqu'au 16 novembre : Défi Origami (p.27)**
Dépôt des grues au Guichet Unique (horaires d'ouverture mairie)
- 5 novembre : Braderie Livres et Jouets | La bidOthèque**
Salle André-Wauquier | 14h – 18h (p.25)
- 7 novembre : Concertation Sainte-Hélène : Restitution**
ouvert à tous. Salle Saint-Jean | à 18h30
Rens. : developpement-durable@ville-saint-andre.fr
- 8 novembre : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h | gratuit – accès libre
Info : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 8 novembre : Atelier numérique : « Prendre des photos et les transférer avec son smartphone »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h | Gratuit sur inscription : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 9, 10 et 11 novembre : « Comment ne jamais tomber amoureux mode d'emploi » (théâtre) / Cie Les Voyageurs (p.28)**
Le Zeppelin | 20h
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice**
Cimetière | 10h30 - Monument aux Morts | 11h50
Renseignements : animation@ville-saint-andre.fr
- 11 novembre : Banquet des Anciens Combattants**
Salle André-Wauquier | 12h30
Renseignements : animation@ville-saint-andre.fr
- 15 novembre : Exposition : « Pigeons de guerre, colombes de paix »**
Visite tout public sur réservation. (p. 21)
- 17 novembre : Atelier Jeux (Seniors) par la bidOthèque / CCAS (p.28)**
Le Zeppelin 14h45-16h45
- 17 novembre : Atelier Carte de Noël par Les SO'fizz (p.25)** 🌈
Maison des Asso | 17h – 19h
- 17 novembre : Soirée dansante Rock'n swing par Délic Rock**
Salle André-Wauquier | 21h – 01h (Ouvert à tous – tarif : 10 €)
Renseignements : 06 18 76 62 82
- 18 novembre : Stage de danse indienne par Chameli (p.25)** 🌈
Maison des Associations | 15h - 17 h
- 19 novembre : Vente de pâtisseries par Marcel et nos Voisins (p.25)** 🌈
Boulodrome | à partir de 14h30 | Info : 06 63 56 25 91
- 22 novembre : Expo : « Pigeons de guerre, colombes de paix » (p.21)**
Visite tout public sur réservation
- 22 novembre : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h | Gratuit – accès libre
Info : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 22 novembre : Atelier numérique : « Sécuriser vos achats en ligne »**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h | Gratuit sur inscription : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 22 novembre : Atelier créatif Photophores par Les SO'fizz (p.25)** 🌈
Maison des Asso | 16h – 18h
- 24 novembre -15 décembre : Boîte aux lettres du Père Noël**
Hall de l'Hôtel de Ville
- 25 novembre -19 décembre : Distribution des colis de Noël aux Aînés**
Renseignements : animation@ville-saint-andre.fr
- 26 novembre : Marché de Noël du Comité de Jumelage (p.27)**
Salle André-Wauquier | 9h - 13 h
- Du 27 novembre au 8 décembre : Stage Ciné par Les Voyageurs (p.28)**
Le Zeppelin
- 28 novembre : Vente par le Club des Seniors (p.25)** 🌈
Foyer Jeanne-de-Flandre | 9h – 12h

28 novembre : Atelier numérique : « Sécuriser vos achats en ligne »
CCAS-Espace France-services | 14h-16h (gratuit sur inscription)
conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30

29 novembre : Don de sang
Salle André-Wauquier 10h - 13h et 15h - 19h
Inscription en ligne : QRCode

29 novembre : Atelier décoration du Sapin de la Mairie
(sur réservation p.26)
Hôtel de Ville | 16h – 18h

DÉCEMBRE

- 1^{er} décembre : Ouverture des inscriptions : Zéro Déchet**
- 1^{er}-31 décembre : Jeu concours : Le Noël féérique de l'Ar.Co.Pro (p.26)**
- 2 décembre : Télérthon (p.25)** 🌈
Salle André-Wauquier
- 3 décembre : « En attendant Noël » par Family Forme (p.25 et 26)** 🌈
La Kadémy | 10h et 11h
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux aux morts pour la France - Guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie**
Monument aux Morts | 18h | info : animation@ville-saint-andre.fr
- 6 décembre : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h (gratuit – accès libre)
info : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 9 décembre : Balade urbaine par le Syndicat d'Initiative**
RDV au Syndicat d'Initiative | 14h (inscription avant le 21/11)
Renseignements : | 06 12 55 32 58
- 9 et 11 décembre : «Évidences inconnues» (théâtre et mentalisme)**
par la C^{ie} Rode Boom - Les Voyageurs (p28)
Le Zeppelin | 20h
- 13 décembre : Inscriptions activités vacances du Point-Jeunes**
Inscriptions sur le portail famille | serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
- 13 décembre: Atelier numérique : «création de carte de Noël en ligne»**
CCAS-Espace France-services | 14h-16h | Gratuit sur inscription : conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 14 décembre : Marché de Noël Archipel (p.27)**
Salle André-Wauquier | 11h - 18h | Info : 03 20 63 76 00
- 15 décembre : Atelier Jeux (Seniors) par la bidOthèque et le CCAS (p.28)**
Le Zeppelin 14h45-16h45
- 16 décembre : Concerto par La Folia de Lille (p.27)**
Salle André-Wauquier | 19h30
- 16 décembre : Conférence « 14 juillet » par le Syndicat d'Initiative**
RDV Maison des Asso | 14h (inscription avant le 28/11)
Renseignements : 06 12 55 32 58
- 20 décembre : Le Café numérique**
CCAS-Espace France-services | 10h-12h | Gratuit – accès libre
conseilnumerique@ccas59350.fr | 03 20 21 81 30
- 20 décembre : Atelier Pop Culture Game – La culture nipponne (p.21)** 📍
- 26-28 décembre : Festival Jeune Public « Noël au Théâtre » par la C^{ie} Les Voyageurs p.26 et 28)**
Le Zeppelin
Réservations : mediation@lezeppelin.fr | 03 62 65 82 01
- du 26 décembre au 5 janvier : Activités Vacances 11/17 ans**
Point-Jeunes de 13h30 à 17h
Renseignements : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
- 31 décembre : Saint-Sylvestre du Comité de Jumelage (p.27)**
Salle André-Wauquier | 19h30
Info : 06 11 49 50 22 | comitejumelage59350@yahoo.com



PORTRAIT D'ANDRÉSIENS

RACHID, ALEXIA, JULIEN & JADE

LES NOUVEAUX PORTE-DRAPEAUX



La Ville compte quatre porte-drapeaux récemment engagés. Ils ont en commun la jeunesse et la détermination. Déterminés, ils le sont en effet, à transmettre la mémoire et les valeurs républicaines de ceux qui se sont battus pour défendre le territoire national et leurs idéaux. Convaincus de la portée hautement symbolique de leur fonction, ils savent que partager la connaissance du passé est le meilleur moyen de préserver la paix dans l'avenir. Tous ont répondu à une même question : Qu'est-ce qui vous a mené à endosser cette fonction ?



Rachid Khatta - 41 ans

« J'ai servi 19 ans au sein de l'Armée de Terre comme sous-officier et j'ai participé à de nombreuses opérations extérieures : Kosovo, Afghanistan, Côte-d'Ivoire,

Mali pour ne citer que les plus marquantes. Il y a deux ans, j'ai rejoint l'UNC et j'ai immédiatement émis le souhait de devenir porte-drapeau. J'ai également proposé d'encadrer les jeunes volontaires à cette fonction, afin de partager mon expérience et les accompagner dans cette mission, leur faire prendre conscience de ce que l'on représente lorsqu'on porte un symbole. Ma motivation est simple, c'est celle qui m'anime depuis maintenant plus de vingt ans, être au service des autres. J'espère ainsi guider les jeunes générations vers des valeurs tels que l'humanité, le sens du devoir et l'empathie, et tout cela dans la bonne humeur. »



Julien Lemoine - 26 ans

« Mes grands-parents Sylviane et Daniel Sueur, sont depuis longtemps partie prenante dans l'Union Nationale des Combattants. Respectivement

trésorière et 1^{er} vice-président, ils sont tous deux, porte-drapeaux depuis de nombreuses années, ainsi que gardes d'honneur au Mémorial de la Première Guerre mondiale de Notre-Dame-de-Lorette. On peut dire que j'ai baigné depuis toujours dans les commémorations patriotiques. Devenir porte-drapeau, c'est une façon de reprendre le flambeau, poursuivre leur action et leur montrer que ce qu'ils m'ont transmis, je l'ai intégré et je l'ai fait mien pour le transmettre à mon tour. »



Alexia Vanwelden - 17 ans

« J'ai effectué mon service national universel. Ça a été un déclic dans ma démarche. Lors du dernier Tremplin des Asso, je me suis lancée et j'ai demandé à rencontrer Monsieur

Raymond Jaccoud, qui était alors le Président de la section andrésienne de l'UNC. Je lui ai dit vouloir devenir porte-drapeau. Il a cru en ma sincérité et mes motivations : m'engager envers les autres et poursuivre le devoir de mémoire pour l'ensemble des soldats morts pour la France. Il n'a pas douté de mon implication et m'a fait confiance et j'ai rapidement été intégrée. »



Jade Trenel - 14 ans

« Rendre hommage aux personnes ayant vécu et combattu lors des différents conflits est un engagement citoyen qui me tient à cœur. Devenir porte-drapeau des

Orphelins de guerre a une résonance toute particulière au regard de mon histoire familiale. En effet, mon grand-père, Daniel Boucaut a perdu son père Henri, lors de la Seconde Guerre mondiale. Résistant, il a été jusqu'au bout de son engagement en donnant sa vie dans le combat pour la liberté qui l'animait. Mon grand-père, second vice-président de l'association, a été avant moi, porte-drapeau et a participé à de nombreuses cérémonies commémoratives et patriotiques. Je marche dans ses pas ! »

Renseignements et adhésion :

Section andrésienne de l'Union nationale des Combattants : 06 30 35 52 91



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » :

Les jumelages font souvent débat. Pour autant, la coopération internationale doit dépasser tous les clivages. Les 1ers échanges entre Saint-André et Dormagen remontent à l'après 2nde guerre mondiale où les français et les allemands ont souhaité, dans un contexte de réconciliation, se rapprocher, se rencontrer, partager leur culture et leur valeur pour construire un nouveau monde dans lequel les malheurs et les atrocités de la guerre n'existent plus. Un nouveau monde rempli d'échanges et de partage qui garantissent la Paix. Avec l'Allemagne, nous partageons des idées et menons des projets communs : Putzina, le Carnaval de Dormagen, le Marché de Noël, ...

A l'heure où la Russie fait trembler le monde et que la guerre est de retour en Europe et au Proche-Orient, nous réaffirmons notre volonté de défendre nos valeurs, notre souveraineté européenne et de donner une nouvelle ampleur à nos échanges. Les revendications individuelles doivent rester à la porte pour privilégier le contact humain, le dialogue et l'échange avec nos amis.

Liste « Osons l'Alternative citoyenne » : Un autre bilan de mi-mandat de Mme le Maire.

« Promis mais raté »

Remettre aux normes la salle Wauquier, rénover l'église, l'école de musique, la piscine municipale, desservir en navettes Ste-Hélène, contribuer à l'achat de vélos électriques, créer des bornes de recharges électriques, végétaliser la ville et les cours d'école, développer les jardins partagés, participer à l'abonnement V'Lille, reconstruire et aménager la ferme pédagogique, assurer l'accès des voiries aux personnes handicapées, optimiser les places de stationnement, augmenter le nombre de places en crèches, mieux encadrer l'utilisation des trottinettes, stimuler les échanges des jeunes avec les villes jumelées, proposer des aides et un accompagnement sur-mesure aux seniors pour « bien vieillir à la maison », soutenir les aidants familiaux, créer une Maison Sport-Santé, rendre accessible l'activité physique à visée thérapeutique, soutenir l'insertion sociale et professionnelle des handicapés.

« Pas promis mais réussi »

Location d'une DS7, fermeture de la piscine, abattage d'innombrables arbres, vente du patrimoine communal...

Non inscrit, Didier PARSY

N'y voyez là aucun excès de paranoïa : je suis un homme libre qui dérange. On veut donc me réduire au silence ! Contre la perfidie, je reste debout malgré les intimidations et les menaces de plainte(s) proférées à mon encontre. Une situation qui exacerbe l'envie de me battre. Andrésiens, j'ai reçu vos encouragements qui me poussent à dénoncer l'insincérité d'un bilan à mi-parcours frelaté. Merci !

NAISSANCES

Céleste Houillier née le 9 août ; Gaspard Champion né le 24 août ; Lino Telliez né le 24 août ; Valentina Queval née le 26 août ; Alice et Esmée Delattre nées le 6 septembre ; Capucine Sens née le 11 septembre ; Alice Cousyn née le 14 septembre ; Paola Rotteleur née le 18 septembre.

MARIAGES

Amélie Antkowiak et Ludovic Gaspard le 26 août ; Violette Trancard et Roger Kreutzer le 9 septembre ; Lucile Ajax et Rémi Van Heghe le 16 septembre ; Patricia Dujardin et Pierre Delescluse le 14 octobre.

DÉCÈS

Richard Campagne le 15 août ; Jean-Claude Douchez le 23 août ; Louis Baron le 31 août ; Renée Vanopstal, épouse Lefèbvre le 2 septembre ; Francine Ryckeboer, veuve Rolin le 6 septembre ; Frédéric Boin le 16 septembre ; Monique Mathias : Sœur Marie-Henriette le 18 septembre ; Marc Vincent le 20 septembre ; Véronique André le 8 octobre.



LA FOLIA DE LILLE

Orchestre Symphonique
Direction François Clercx



**ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
LA FOLIA DE LILLE
SAMEDI 16 DÉCEMBRE
À 19H30**

Entrée payante : 25€ (tarif plein) | **20€** (tarif réduit) | **10€** (enfant -12ans)

Salle André-Wauquier, 65 rue du Général-Leclerc

www.saintandre.fr


SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE *Ville durable*